

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

DU VENDREDI 03 OCTOBRE 2014

Présents :

Ms ABSI J., FAUGERAS M., REJASSE C., LAFON C.,

Mmes BORDENAVE C , THEILLOUT MT, BOBIN MN, KUX F.,

Excusés :

M. le Maire, M. GIRY D. et Mme MEUNIER M.,

Invités :

Mme LAPLACE M. et M. BRIL H. élus à l'environnement à ISLE ,

ORDRE DU JOUR :

- LA COULEE VERTE,
- LES ECONOMIES D'ENERGIE.

1- LA COULE VERTE

L'aménagement de la coulée verte faisait partie de notre programme au cours de la campagne électorale. Il était proposé d'aménager le site du « Rigouroux » afin de créer :

- d'une part un lieu de détente, de ballade et de rencontre,
- d'autre part de relier Poulouzat et Condat, la coulée verte permettrait de faire le trait d'union entre les deux entités.

Il est prévu de se rendre sur place le samedi 25 octobre à 10h00 au Quorum afin de faire un état des lieux, de délimiter l'espace à aménager, d'échanger des idées, des opinions pour rendre l'endroit attractif.

Il est évoqué la question d'étudier les besoins et de valoriser les cours de tennis extérieurs, soit par des travaux de réhabilitation ou bien de reconstruction sur un autre espace du site (sachant qu'un cours appartient à l'association Quorum et l'autre à la municipalité).

Une prise de contact avec un nouveau service de Limoges Métropole (Espaces Verts Conception et Orientation) doit être réalisée afin de solliciter leur assistance dans le cadre de ce projet.

Il est aussi décidé de programmer entre élus, un dimanche au début du printemps, une journée de ramassage des déchets présents sur le site. Pourraient être conviés également les adhérents de la SEVE de Condat ainsi que les randonneurs de l'Amicale Laïque... Cette action s'inscrirait dans une démarche éco-citoyenne et permettrait aux participants d'échanger tout en s'appropriant les lieux.

2- ECONOMIES D'ENERGIE

Nous devons nous engager à faire baisser la facture énergétique dominée par le gaz naturel sachant qu'il s'agit également du principal émetteur de gaz à effet de serre, l'objectif d'ici 2020 étant de faire baisser de 20% ces émissions.

La maîtrise des consommations d'énergie est peu développée dans les collectivités alors que nombreuses mesures d'investissements seraient rapidement rentabilisées par des économies de fonctionnement.

Nous devons mettre en place une politique de rénovation des bâtiments publics par le remplacement des chaudières (au profit de chaudières à condensation), l'adaptation de la température ambiante, la mise en place de VMC à double flux ainsi que l'installation de sous-compteur afin d'améliorer le suivi des consommations

Un audit des bâtiments communaux a été réalisé par les services du SEHV (Syndicat Energie Haute-Vienne) afin d'établir les améliorations à apporter.

Les bâtiments les plus énergivores sont les bâtiments scolaires (pôle enfance, écoles maternelle et primaire, restaurant scolaire), la halle des sport, l'espace Confluence et Vienne Briance ainsi que la Mairie.

Au vu des différentes préconisations de l'audit, il a été proposé dans un premier temps le changement des robinets des radiateurs de l'école élémentaire au profit de robinets thermostatiques afin de baisser la consommation. Il nous a été répondu par M. REJASSE, adjoint aux travaux, que cela n'était pas possible car huit robinets venaient d'être remplacés récemment.

Une réflexion doit être engagée sur l'utilité et le choix des investissements à réaliser par la municipalité au regard des économies d'énergie possibles (devis avec projection du rendement et de la consommation pour de nouvelles chaudières).

Les élus de ISLE nous ont fait part de leur expérience sur le remplacement de leur chaudière et notamment de problèmes rencontrés avec le dérèglement systématiques des horloges lors des coupures électriques. Ils nous mettent en garde sur l'importance d'avoir du personnel formé à l'utilisation des nouveaux équipements.

Joseph ABSI propose d'aller visiter l'installation domotique de régulation de chauffage mise en place à BONNAC LA COTE par le chef des travaux et les élèves du Lycée de FELLETIN . Cette visite est programmée le jeudi 30 octobre à 17h00 en compagnie de Monsieur le Maire de la commune.

Il est également évoqué de mettre en place une information pédagogique afin de sensibiliser les citoyens en matière d'éco-gestes (préservation de l'eau, gestion de l'éclairage et du chauffage).

Sur la municipalité d' ISLE, avec l'aide de l'ADEME, une réflexion de ce type est menée avec la réalisation de trois plaquettes, à destination des personnels administratifs (écoles), des clubs sportifs (gymnases, vestiaires) et des services techniques. Il est décidé de travailler conjointement en poursuivant les échanges avec la commune d'ISLE afin d'avancer sur ce projet .